



## Conseil à la reprise des activités des écoles de vélo

Ces conseils peuvent évoluer en fonction des décisions  
du ministère chargé des Sports.

Jeunes cyclistes, appliquons tous les gestes barrières.

Se protéger et protéger les autres en pratiquant le vélo.

Je viens au club avec ma tenue et prêt à rouler.  
Je porte un masque chirurgical dès 6 ans  
avant et après ma compétition.

Décision sanitaire pour le sport version 3 avril 2021 :

**La pratique sportive devra s'effectuer dans le respect des horaires  
du couvre-feu (retour à domicile au plus tard à 19h).**

Les associations sportives sont autorisées à poursuivre leurs activités pour les mineurs mais uniquement en extérieur : Dans un rayon maximal de 10 km autour du domicile à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de contact.

Le gouvernement a autorisé la pratique en extérieur uniquement et dans le respect de la distanciation, qu'elle se déroule dans l'espace public ou dans les équipements sportifs de plein air.

**La distanciation physique de 2 m doit être observée.**

Les rassemblements dans l'espace public de plus de 6 personnes sont interdits.

#### Le matériel et les équipements :

- Utiliser son vélo personnel :

Si prêt ou location d'un vélo, je désinfecte les poignées, la selle avant et après usage.

- Utiliser également son casque et ses gants personnels :

Je ne les prête pas et je les lave régulièrement après chaque utilisation.

Après mes sorties ou jeux à vélo, les lanières et mousses sont au contact de la sueur, je les lave.

- Ne pas échanger de matériel avec les autres pratiquants :

(bidon, matériel de réparation, nourriture, mouchoir ...).

Tu viens avec ta bouteille d'eau, nourriture ou friandises, si on te propose une bouteille d'eau ou toutes nourritures, tu ne les prends pas.

#### Le positionnement dans la pratique, par rapport aux autres pratiquants et dans l'espace de pratique :

Lorsque je suis à l'arrêt, quel que soit le lieu, je reste au moins à un vélo d'écart des autres personnes avec mon masque (à droite, à gauche, devant et derrière).

Lorsque je roule, quel que soit le milieu, route ou chemin, je reste à minimum 10 m des autres personnes en file indienne (5 vélos d'écart minimum)  et 1 m minimum côte à côte 1 vélo d'écart minimum.

Concernant l'entrée et la sortie des jeux, bien respecter le sens de circulation.

**APRÈS LES ENTRAÎNEMENTS :**  
**PAS DE RASSEMBLEMENT COLLECTIF, AINSI QUE DES GOÛTERS.**

#### Après mon activité :

Je lave mes tenues et je désinfecte mon matériel de protection (casque, gants.....), ainsi que mon vélo avec des gants en plastique et quand j'ai fini je me

désinfecte les mains avec du savon ou du gel désinfectant (hydro alcoolique).



**Pour plus d'informations :**

- **Référent Covid 19 du CNAV** : Jacques Woifflard :  
[woifflard.jacques@free.fr](mailto:woifflard.jacques@free.fr) / 06 60 21 10 49
- **Référent Covid Fédéral** : Thomas VALLE :  
[referentcovid@fsgt.org](mailto:referentcovid@fsgt.org) / 01 49 42 23 47

[www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

